

Proposition de terres agricoles : Fief de Cuchas

Saint-Pierre d'Oléron, le 25 avril 2021

Madame, Monsieur,

La **Communauté de communes de l'île d'Oléron** est propriétaire de parcelles agricoles sur la commune du **Saint-Pierre d'Oléron** et recherche des agriculteurs éleveurs (ou des particuliers sous réserve qu'aucun exploitant agricole se positionnent) en mesure de gérer ce site.

Propriétaire :	Communauté de commune de l'île d'Oléron
Nature du terrain :	Terres hautes
Usage exigé :	Pâturage, fauches
Bâtiments :	Absence de bâti
Commune	Saint-Pierre d'Oléron
Section	ZO
Numéro	29,25,33
Lieu-Dit	Fief de Cuchas
Surface	0.7898 ha
Mise à disposition	Bail rural environnemental.

Principaux engagements à respecter :

- Assurer l'entretien sur l'ensemble des parcelles
- Conduite responsable des parcelles (déchets, clôtures ...)
- Pas de modification des éléments paysagers.
- Pas de construction d'édifices.
- Si Fauche : l'exploitant s'engage à faucher à partir du 1er juin de chaque année, en bandes et du centre vers la périphérie. Exporter les produits de fauche.
- Eviter le sur-pâturage et le sous-pâturage.

Localisation et accès :

Comme indiqué sur le plan l'accès au site se fait le premier chemin d'exploitation (après la zone urbanisé) depuis Saint-Pierre d'Oléron vers Saint-Georges d'Oléron sur la route départementale n° 734

Se référer carte des parcelles en Annexe.

Références cadastrales :

Commune	Section	Parcelle	Lieu-Dit	Surface cadastrale (ha)
Saint-Pierre d'Oléron	ZO	25	Fief de Cuchas	0.4925
Saint-Pierre d'Oléron	ZO	29	Fief de Cuchas	0.0977
Saint-Pierre d'Oléron	ZO	33	Fief de Cuchas	0.1996
			Total	0.7898 ha

Les candidatures écrites (voir fiche de candidature + argumentaire complémentaire si besoin) sont à adresser à la Communauté de communes de l'île d'Oléron à l'adresse ci-dessous :

<p>Jérôme Puhu agriculture@cdc-oleron.fr Service Développement Economique – Agriculture durable Communauté de communes de l'île d'Oléron 59 route des Allées 17310 Saint-Pierre d'Oléron</p>
--

Réception des candidatures (écrites) jusqu'au 23/05/2022, 12h00.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Annexe - Cartes de localisation

